

Barka Productions  
Le Gazel  
34330 La Salvetat-sur-Agout

Préfecture de l'Hérault  
À l'attention de M. Pierre Pouëssel  
Préfet de l'Hérault  
Place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier Cedex 2

La Salvetat-sur-Agout, le 16/01/2018

LRAR

**Objet : demande de protection administrative ou policière**

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous, membres du groupe de musique Les Brigandes, vous demandons une protection policière pour les raisons suivantes :

Nous subissons une pression médiatique continue. Les journalistes se bousculent dans le village pour interviewer les habitants à notre sujet. Cela est devenu du harcèlement contre nous mais aussi envers la population.

La liste est longue : M6, France 2, Le Parisien/Aujourd'hui en France, Europe 1, BFMTV, RMC, 20 Minutes, France-Soir, France-info, France bleue, Sud-Ouest, la Dépêche du Midi, Orange Actu, SFR news, Radio-France, etc., ainsi que divers sites et blogs d'information. Tous ces médias semblent avoir décidé de déstabiliser la commune afin que l'effet se retourne contre nous.

Les journalistes nous attendent devant notre porte, nous interpellant dès notre sortie pour nous interroger sans même avoir pris rendez-vous.

D'autres insistent lourdement pour nous rencontrer alors que nous leur disons que nous n'avons rien à déclarer, puisqu'il n'y a rien à dire.

Mais ces journalistes ne s'arrêtent pas là. Ils harcèlent également les commerçants et notables du village, qui repoussent leurs sollicitations insistantes faites par email, téléphone ou physiquement. Ces sollicitations les accaparent durant leur travail, souvent en présence de leur clientèle.

Des habitants nous rapportent qu'ils reçoivent des messages de leurs familles qui croient que c'est la guerre civile dans le village. Or, il ne se passe strictement rien, comme peuvent en témoigner Monsieur le Maire, les élus et les forces de l'ordre, ainsi que la population qui dans sa grande majorité ne trouve rien à redire à notre présence à la Salvetat, nos familles étant éparpillées dans sept habitations autour du village.

Nous sommes discrets et aucun regroupement n'est identifiable, sans expression identitaire, ni prosélytisme, ni intervention publique, ni trouble quel qu'il soit.

Grâce à nos talents dans divers domaines, nous sommes bien considérés par les animateurs culturels, qui font appel à nos compétences, en dehors du groupe spécifique des Brigandes qui n'a aucune visibilité dans la commune.

Cette campagne médiatique tout à fait déplacée fait croire que nous sommes la cause d'une ambiance délétère à la Salvetat-sur-Agout. Mais si quelque chose ne va pas, pourquoi la gendarmerie, les forces de l'ordre et Monsieur le Maire n'ont-ils rien à signaler ? Pourquoi autant d'habitants nous apprécient-ils, depuis les pompiers, les sportifs avec lesquels nous jouons, les propriétaires qui nous louent des maisons, le médecin, le pharmacien, etc., si nous sommes infréquentables ?

Lors de ses vœux, Monsieur le Maire, Thibault Estadiou, a clarifié la situation. Voici son analyse qui paraîtra dans le prochain bulletin municipal :

« *Cette campagne donne une mauvaise publicité à la ville et le groupe de musique les Brigandes n'y est pour rien. Les médias ont été interpellés par un justicier égocentrique en manque de notoriété, Thierry Canals.* »

Monsieur le Maire a déclaré ne pas cautionner les idées que nous exprimons (seulement sur Internet) en chansons, mais qu'il n'avait rien à nous reprocher en tant que citoyens. Les idées sont une chose mais la loi en est une autre. Nous ne tombons sous aucun chef d'accusation. Aucune de nos vidéos n'a fait l'objet d'une interdiction ou d'une plainte. Les accusations de racisme et d'antisémitisme sont sans fondement car si une certaine ironie est acceptable, l'injure et l'incitation à la haine ne sont pas tolérables, et nous le savons.

Nous n'avons pas d'appartenance politique et demeurons des artistes libres, respectant la liberté pour tous, ainsi que les différences ethniques et religieuses. Nous faisons de la musique et des chansons dans la tradition du *music-hall* contestataire, pour un public qui en redemande, sans obliger quiconque à nous écouter, ni empêcher quiconque de nous critiquer.

C'est notre liberté et celle de nos éventuels détracteurs. Mais il y a des limites lorsque l'on veut exécuter moralement des citoyens et les expulser d'une commune au motif que leurs idées déplaisent.

Thierry Canals a vu en nous un moyen de se faire connaître et ceci depuis notre installation dans la commune. Il n'a cessé de nous harceler par des écrits injurieux sur son blog, envoyant des lettres aux habitants pour nous faire expulser de la Salvetat, répandant des rumeurs dans le village ou faisant signer des pétitions remplies de dénonciations calomnieuses avec la collaboration de Christophe Pourprix. Mais qu'avons-nous fait de mal ?

Thierry Canals n'hésite pas à mettre en cause notre vie privée en proférant des suspicions malsaines au sujet de nos enfants et sur notre mode de vie qui est tout à fait banal. Il met en danger impunément nos familles en les livrant à la vindicte.

Les insultes sont permanentes mais nous n'avons pas le désir de nous laisser entraîner dans des procédures en diffamation, longues et coûteuses. D'ailleurs, comment pourrait-on faire un procès à tous ces médias qui répètent en boucle les accusations fantasmagoriques de Thierry Canals ? Nous le supportons, étant conscients que nos chansons ne sont pas neutres. Mais la coupe est pleine, car la sécurité de nos familles est menacée.

Jusqu'ici, nous avons respecté la volonté de Monsieur le Maire, qui nous demande de ne pas provoquer de troubles en répondant aux provocations. Nous sommes légalistes et nous nous soumettons à l'autorité. Il faut que notre adversaire en fasse autant.

Mais, Thierry Canals, militant de l'ultra gauche (ce qui est son droit au plan des idées), ne veut rien entendre aux appels à la concorde et continue sa propagande virulente et malsaine.

Nous vivons dans un État de droit et espérons qu'il en sera toujours ainsi.

Par contre, Monsieur Canals bafoue les Droits de l'Homme et la liberté de conscience, en harcelant des familles qui ne dérangent pas la cité, exigeant leur exclusion de la commune. Il s'agit d'une idée fanatique que les personnes sensées dénoncent comme de la folie pure et simple.

Nous nous demandons jusqu'où ira cet individu, sachant qu'il a dans ses relations des extrémistes qui pourraient nous nuire.

L'un de nos amis, excédé, a fini par le qualifier de tous les noms d'oiseau.

C'est très peu en comparaison de ce qui figure sur le site de Thierry Canals et ses actions violentes à notre égard. Il a ameuté des réseaux politiques et médiatiques qui nous sont défavorables, déclenchant une campagne de diffamation nationale. Et tout cela pour rien !

Ce monsieur prétend qu'il aurait été insulté, mais sa plainte n'a pas été reçue car elle était fondée sur un fait dérisoire comme cela arrive souvent lorsque des mots durs sont échangés par des personnes excédées.

Que nos chansons soient appréciées ou méprisées, cela fait partie de notre culture française, tant qu'il n'y a aucun trouble à l'ordre public ni d'éléments contraires à la loi. Après tout, nous sommes dans le genre *rock'n roll* qui est un style satirique, mais ce n'est pas une forme d'expression parmi les plus dangereuses.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, nous vous prions d'user de votre autorité pour que la paix civile soit respectée à la Salvetat-sur-Agout.

Il serait nécessaire que la gendarmerie puisse intervenir pour calmer le jeu, si toutefois notre détracteur veut écouter les conseils de la force publique.

Cette requête est parfaitement justifiée de la part d'un groupe de personnes en règle avec la loi mais qui est soumis à une discrimination intolérable.

Tout en m'excusant de vous importuner pour une affaire qui est inexistante dans les faits, mais qui est médiatisée à outrance sans aucun discernement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Ruedi Füllemann

Secrétaire de Barka Productions